

Doc. 11126
20 janvier 2007

Mémorandum d'accord entre le Conseil de l'Europe et l'Union européenne

Recommandation 1743 (2006)

Réponse du Comité des Ministres
adoptée à la 984^e réunion des Délégués des Ministres (17-18 janvier 2007)

1. Le Comité des Ministres a pris note avec attention des propositions formulées par l'Assemblée parlementaire en vue de renforcer la coopération avec l'Union européenne. Celles-ci, comme toutes les autres propositions soumises par les différentes parties intéressées, sont à l'examen dans le cadre des travaux en cours sur le projet de mémorandum d'accord avec l'Union européenne au sein du CM-SUIVI3, réunions auxquelles assiste l'Assemblée.
2. Conformément aux orientations fixées par les chefs d'Etat et de gouvernement dans les lignes directrices adoptées lors du Sommet de Varsovie, l'objectif de ces travaux est de parvenir à « un partenariat et une complémentarité renforcés » entre le Conseil de l'Europe et l'Union européenne, afin de développer la coopération pratique dans tous les domaines d'intérêt commun, y compris dans sa dimension parlementaire. L'Assemblée continuera à être tenue régulièrement informée de l'avancée de ces travaux.